

La modernisation du système d'information : pourquoi ?

La modernisation du système d'information s'impose à notre fédération et à nos structures

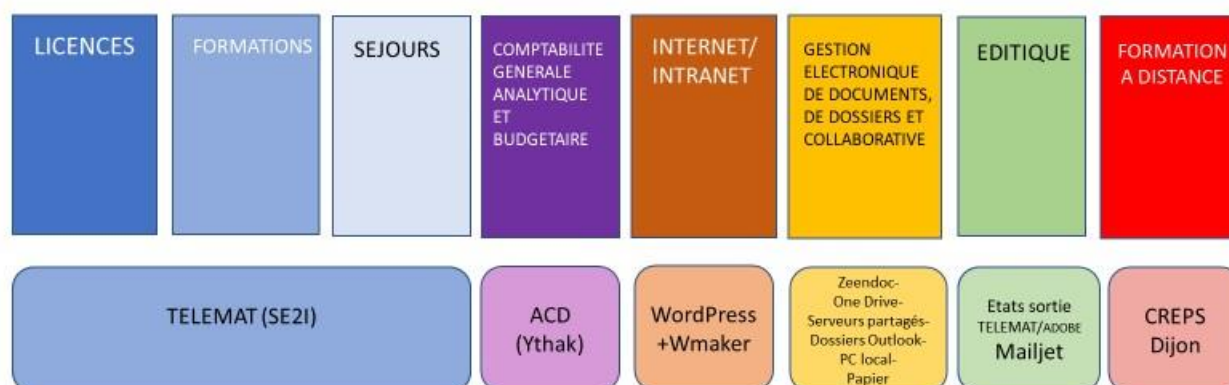
Transformation numérique- Digitalisation- Espace Personnel- eLearning- Objets connectés- Dématérialisation- ... : tous des concepts qui sont le reflet d'une même réalité : le monde évolue et notre fonctionnement doit s'y adapter

Définition d'un système d'information

C'est l'ensemble des applications informatiques utilisées par une structure (entreprise, ministère, banque, fédération, ...) pour gérer les processus métiers (gestion des licences, formations et séjours dans notre cas) et les processus support (comptabilité, achats, ressources humaines, marketing, communication, ...) et les interactions/échanges avec le monde extérieur (notamment le Ministère de tutelle et les différentes agences (ANS, CNOSF, CROS/CDOS, ...) dans notre cas)

Architecture actuelle (AS IS) de notre système d'information

ARCHITECTURE LOGICIELLE SYNTHETIQUE AS IS



Notre système d'information actuel n'est malheureusement plus très performant

De trop nombreuses tâches administratives répétitives et chronophages occupent une grande partie de la charge de travail de nos salariés administratifs entraînant démotivation et frustration mais aussi erreurs, dysfonctionnements ; deux exemples :

- tous les jours, des dizaines de e-mails rentrent dans les boîtes des principaux salariés en charge des licences, des formations et des séjours ; la plupart d'entre eux nécessitent une intervention du fournisseur de TELEMAT, avec risque de rappels, téléphones,...
- l'envoi de nos périodiques (Vital'ité et Vital'News essentiellement) requiert une gestion rigoureuse des adresses postales et surtout des adresses e-mails ; la non-traçabilité des modifications engendre adresses e-mail incorrectes, des retours pour adresse postale inconnue, des e-mails non délivrés, ...

Les bonnes pratiques ne sont pas suivies

Les bonnes pratiques demandées à un système d'information en 2022, ne sont pas rencontrées :

- Pas d'intégration entre les différents blocs fonctionnels
- Pas de documentation administrateur et utilisateur
- Pas de tableaux de bord
- Pas d'alertes (ex : bilan financier d'un séjour non réalisé, incohérences entre les données non décelées, ...)
- Pas d'historisation des principales données (principalement de la personne physique licenciée)
- Pas de fichier « log », traçant qui a modifié une donnée et pourquoi
- Pas de gestion centralisée des personnes physiques, de leurs données essentielles et de leurs données d'authentification
- Pas de gestion par nos soins des paramètres : toute modification nécessite l'intervention du fournisseur de TELEMAT
- Pas de module statistique fiable
- Pas d'environnement de test
- Pas d'exportation des données ni d'outil permettant de réaliser des requêtes

Cela rend sa compréhension et son utilisation difficiles tant pour un nouveau salarié, qu'un nouvel élu (ex : trésorier d'un club)

Les applications ne sont pas aux services et pensées pour les territoires (CORERS, CODERS, Clubs)

Les applications ont été développées uniquement pour la gestion de la structure faïtière ; trois exemples :

- Gestion des licences
 - o La gestion des licences tant au niveau d'un petit club (de moins de 100 membres) qu'au niveau d'un plus grand ou très grand club, nécessite double saisie (dans une application du club ou un Excel d'une part, dans TELEMAT d'autre part) sans lien avec la partie comptable
- Site Web
 - o Tant la FFRS (c'est son rôle) qu'une majorité d'instances déconcentrées, réalisent chacune à leur manière, un même site WEB soit ouvert au grand public soit qu'aux licenciés, présentant la FFRS, ses activités sportives, ses formations, ses conseils santé, ... : que d'énergie dépensée pour les mêmes informations
- Comptabilité
 - o TELEMAT n'est pas un logiciel comptable ; pourtant il est à la base de transactions financières (arrhes, prélèvements, versements, reversements, ...) globalisées par période, engendrant des débits/crédits automatiques sur les comptes des instances déconcentrées dont la pertinence/exactitude est parfois difficile à comprendre ; et que faire si l'on veut visualiser l'ensemble des mouvements d'un licencié au sein d'un club, ... ?
- ...

Notre système d'information n'est plus adapté à nos besoins

Il n'est plus adapté à nos besoins pour différentes raisons qu'on peut regrouper en trois grands axes :

- Pas d'interopérabilité/intégration entre les applications
 - o Donnée modifiée à un endroit, ne l'est pas à un autre endroit
- Nouveaux besoins non couverts
 - o Honorabilité des dirigeants et encadrants
 - o Licence dématérialisée

sont les deux exemples récents que la FFRS ne parvient pas à mettre en œuvre avec TELEMAT, alors que c'est pourtant une obligation légale et/ou réglementaire

- Excel est devenu un outil de gestion parallèle (non adapté pour de tels volumes) et source d'erreurs
 - o Pour la gestion des formations, tant au niveau du service Formation (gestion du calendrier) au siège qu'au niveau des territoires
 - o Idem pour les aides au développement
 - o ...

Nos équipes administratives et nos dirigeants dans les territoires ne sont pas formés pour utiliser et maîtriser les applications actuelles

L'absence de documentation, la non-maîtrise en interne des paramètres et des règles de gestion, ... rendent toute formation d'un nouvel entrant (salarié administratif, cadre technique, salarié d'un CORERS, trésorier ou dirigeant d'une structure) très difficile de par un fonctionnement en îlot, pas acceptable pour une fédération regroupant + de 80.000 licenciés, + de 600 structures qui devraient concentrer tous leurs efforts sur :

- Le développement (nouveaux clubs et/ou licenciés) et la recherche de partenariats (nationaux ou locaux)
- L'amélioration de la formation (nouvelles activités, formation dirigeant, formation continue, ...)
- Le développement du sport santé
- ...

La gestion des absences, des maladies, ... est un casse-tête pour nos directrices pour assurer une continuation optimale des différentes fonctions de support.

La nouvelle architecture prévue

La nouvelle architecture prévue répond à des grands principes :

Architecture logicielle future (TO BE): Grands Principes

- 1 seul logiciel par domaine applicatif
- Gestion centralisée des données (et de leurs liens)
 - Personnes physiques
 - Structures FFRS (Instances Nationales, CORERS, CODERS, Clubs)
 - Organisations/Intervenants externes
- Gestion centralisée des multiples possibles rôles d'une personne physique et de leur évolution (avec date de début et date de fin)
- Identifiant et mot de passe unique
 - pour accéder ou non à toutes les applications et leurs données/documents en fonction des rôles
 - pour gérer les droits (consultation, création, modification, suppression)
- Echanges de données possibles et automatisables avec des applicatifs externes (Compte ASSO, Honorabilité, GOOVE,...)

Lors du regroupement d'octobre des CORERS et CODERS, nous reviendrons en détail sur cette architecture et les avantages qu'apportera le nouveau système d'information dans la gestion des clubs, des CODERS et des CORERS et le gain de temps et d'efficacité qu'il apportera à nos dirigeants et encadrants, pour qui, bien que bénévoles, leur temps est précieux.

Et nous donnerons des indications précises sur un premier phasage de sa mise en œuvre et le calendrier associé.

Daniel GHYS

Administrateur en charge du projet de la Modernisation du SI